



**A**ssociation  
d'usagers pour la  
**D**éfense du  
**S**ervice  
**P**ublic  
du pays de Luçon

## SOMMAIRE :

MAI 2015 :

- LES SERVICES  
PUBLICS

A GUERET

- LE 27 MAI POUR  
LA LIGNE

FERROVIAIRE :

- NANTES BORDEAUX

- MOINS DE  
MOYENS POUR  
LES HOPITAUX



COORDINATION NATIONALE des  
Comités de Défense des Hôpitaux et  
Maternités de Proximité  
Association agréée - Arrêté du 11/06/2013-  
N2011RN3190

Site : <http://www.coordination-nationale.org>



# Lettre de l'ADSP

**BIEN COMMUN**

Journée pour  
les **services publics**

Village des  
services publics

stands  
forum  
concerts  
restauration

**MANIF' NATIONALE**

14<sup>h</sup>

**13 JUIN - GUÉRET (23)**

*Nous irons  
à Guéret!*

## Samedi 13 juin :

10H accueil et ouverture du village des services publics

10H30 débats sur les services publics

12H-14H30 temps fort de débats

la réforme territoriale

12h-13h15 table ronde syndicale 13h15-14h30 table ronde avec les élus et les usagers

12H-14H30 Quelle réforme ferroviaire pour les territoires?

11H-13H Débat national sur l'eau et l'environnement:

11H-13H la Santé

11H-13H Tafta et autres accords de libre échange et services publics

12H-14H30 enjeux européens et internationaux autour des services publics (avec des représentants syndicaux, associatifs et politiques de Grèce, d'Espagne et de différents pays d'Europe).

**15H-17H manifestation dans les rues de Guéret**

17H30 réception à la mairie de Guéret

19H-repas et soirée festive

## Dimanche 14 juin

**de 9H30 à 13H**

**Restitution des débats du samedi:** ce qu'ils apportent en matière d'exigence et de propositions.

**Table ronde sur la thématique:** le service public, socle d'une nouvelle démocratie économique et sociale,

**Présentation des suites de Guéret** et lancement officiel des assises du service public du 21ème siècle.

Les signataires présents en Vendée et les collectifs vendéens ayant participé aux EGSP appellent à participer aux journées de Guéret

FSU, Union Syndicale Solidaires, CGT, santé-CGT, Sud PTT, Confédération paysanne, Coordination Nationale des Comités de défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité (comités de Montaigu et des Sables d'Olonne, Association d'usagers pour la Défense du Service Public du pays de Luçon (ADSP), Planning familial, Comité de résistance (CRS), ATTAC, ADECR, EELV, Gauche Unitaire, Mouvement Jeunes Communistes 85, NPA, PCF, PG, la FEVE,

**Car accessible à tous, dans la limite de 49 places,**

**limite des inscriptions le 31 mai, utilisez le coupon ci-dessous**

**20,50 € pour l'hébergement le 13 juin et le petit déjeuner du 14**

**Renseignements : 06 45 50 31 44**

**Points de départs :**

**LA ROCHE SUR YON : RDV place Olivier de Serres**

- Départ : samedi 13 juin à 5h30 : retour : dimanche 14 juin vers 20h

**LUCON : RDV parking ancien Leclerc**

- samedi 13 juin 6 heures : retour dimanche 14 juin vers 20h30 heures

**INSCRIPTION pour le transport collectif de La Roche sur Yon et de Luçon**

**A retourner à ADSP forum des associations**

**6 rue Mathurin 85400 LUCON**

Participation aux frais d'hébergement, chèques à l'ordre de «A.D.S.P»

NOM : ..... Prénom : ..... N° tél :

Nb. de places réservées : .....

## Mobilisation pour des transports ferroviaires au service des usagers !



Plus de 200 personnes ont participé au rassemblement organisé par des syndicats de cheminots, des associations d'usagers du transport par rail, à l'occasion de la réunion du Comité de pilotage le 7 mai devant la préfecture.

Plusieurs intervenants syndicaux et représentants d'usagers sont venus témoigner et dénoncer la situation des transports des usagers du fait des choix de la SNCF.

Evelyne Deluze présidente de l'ADSP a rappelé les propositions de notre association :

**L'ADSP considère que la base de la reconquête d'un service public de transports dans notre région passe en priorité par des engagements concrets de la SNCF pour :**

- **Que les guichets de la gare de Luçon soient ouverts** en nombre suffisant à des horaires qui soient utiles aux usagers.
- **Que soient recréés les postes d'agents** à l'accueil sur les quais et dans les trains.
- **Que l'organisation des lignes aie pour objectif** prioritaire de garantir des horaires fixes, le respect des horaires qui permettra enfin de garantir les correspondances.
- **Que soient engagés les travaux** du pont de la Bretonnière.
- **Que, seul axe de désenclavement de la Vendée**, le maintien de la ligne Nantes / Bordeaux à deux voies acté lors du COPIL de Novembre 2013, ne soit pas l'objet de chantage au financement de l'A 831.

**Que soient maintenus le Bordeaux / Nantes** (21h45 Luçon) du vendredi soir et le **Nantes / Bordeaux** du dimanche (20h18 Luçon)

**Exigeons ensemble le respect des engagements pris par les élus, la SNCF et l'Etat pour la ligne Ferroviaire Nantes-La Rochelle-Bordeaux**

## **Appel de l'ADSP à se rassembler** **Le 29 mai 17h30 devant la gare de Luçon**

Le 7 Mai dernier, s'est tenu la réunion du Comité de Pilotage (COPIL). Contrairement, aux autres fois, il n'a été fait aucun compte-rendu des décisions prises.

Le COPIL, sur fond d'opposition route-rail, a décidé d'un complément d'études pour la réalisation d'une ou deux voies sur le tronçon La Roche sur Yon - La Rochelle, cette décision ne peut nous satisfaire,

- **c'est une remise en cause de ce qui avait été décidé lors du COPIL de la Rochelle en novembre 2013**
- **cette décision repousse d'autant les travaux, indispensables : état de la voie, sécurité,...**
- **le passage à une voie préfigurerait la suppression a terme de cette ligne, seul axe de désenclavement de la Vendée, et du Sud-Vendée.**

Aujourd'hui, les ralentissements imposés sur cette ligne amène la SNCF à supprimer à partir de Décembre deux trains : Nantes-Bordeaux et Bordeaux-Nantes le vendredi soir et dimanche soir.  
**C'est inacceptable !**

Nous appelons, toutes celles et tous ceux, usagers, personnel, élus à nous retrouver devant la gare de Luçon : **Vendredi 29 mai à 17h30** pour refuser ces suppressions et décider des suites à donner pour promouvoir la ligne Nantes-Bordeaux.

# Application de l'austérité budgétaire et des objectifs de la loi SANTE :

## Une nouvelle saignée, de 3 milliards d'€, pour les hôpitaux publics

### Les objectifs d'économies à l'hôpital Par la réduction des capacités

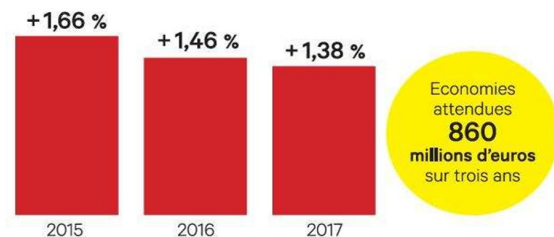
De 2015 à 2017,  
en millions d'euros



Source : les Echos

### Par le ralentissement de la hausse de la masse salariale

En %



Les 3000 établissements de santé que compte notre pays seront tous concernés par la réduction des budgets de 3 milliards d'€ entre 2015 et 2017 imposée par le gouvernement. Même si les coupes dans les budgets des hôpitaux s'annoncent très différentes selon les régions (voir la carte), les conséquences seront les mêmes : faire avec moins de moyens financiers et moins de personnels.

Le gouvernement exige que la hausse des coûts salariaux se limite en moyenne à 1,5% par an jusqu'en 2017, soit une économie de 860 millions d'€. «Une croissance de la masse salariale à 1,5%, cela veut dire qu'il faut supprimer des emplois. À effectifs constants, on ne passe pas», explique Gérard Vincent, délégué général de la Fédération hospitalière de France (FHF).

Dans ce contexte, la promesse de ne pas réduire les effectifs, répétée par la ministre de la Santé Marisol Touraine, sera impossible à tenir. **Près de 22.000 postes des personnels des hôpitaux sont menacés.**

Les hôpitaux devront également subir une baisse de leurs budgets de 570 millions d'€ à réaliser *avec la réduction du nombre de lits en médecine et chirurgie*. Couplée *au développement de la chirurgie ambulatoire*, cette mesure va au total réduire les moyens des hôpitaux publics de 1 milliard d'€ d'ici 2017.

### Les dépassements d'honoraires à la hausse!

L'observatoire citoyen des restes à charges en santé révèle, qu'avec **2,8 milliards d'€ facturés aux patients en 2014**, les dépassements d'honoraires ont progressé de **6,6%** depuis 2012. Les spécialistes ont reçu **2,5 milliards** (+7,7%), les généralistes le reste.

L'accord de 2013 le Contrat d'Accès aux Soins, (CAS) entre le gouvernement et des syndicats de médecins, autorise la généralisation des dépassements à tous les médecins en secteur 1, (regroupant l'essentiel des généralistes). Conséquence, les dépassements facturés par les 1000 radiologues de secteur 1 ayant signé un (CAS) sont passés, entre 2012 et 2014, de 16 à 30 millions d'€. Aucune modération a été constatée alors que c'était l'engagement des médecins et le la ministre avec le CAS.

Cet accord permet aux spécialistes de bénéficier d'une prise en charge partielle des cotisations sociales de 5500€ par an, leur donne l'autorisation de pratiquer des dépassements d'honoraires, dans la limite de deux fois le tarif de la Sécu.

Ces syndicats de médecins qui s'opposent à ce que les patients ne payent plus le tiers payant décident, sans scrupule de les faire payer toujours plus pour qu'ils puissent être soigner.

La réalité est que les patients n'ont pas comme eux, le pouvoir de décider seuls **d'augmenter leurs revenus de 6.6% en deux ans !!!**

Source : Observatoire citoyen des restes à charges en santé

### A l'anniversaire des 70 ans de la SECU En Vendée, les usagers sont évités !

Pour les 70 ans de la SS la ministre de la santé a annoncé la tenue de manifestations dans toute la France; sur les thèmes : **Quel est le sens aujourd'hui de la Sécurité sociale ? Quelle est son actualité ? Comment s'est-elle modernisée ?**

En Vendée, la direction de la SECU a décidé de célébrer les 70 ans en organisant une journée « **pour promouvoir la sécurité sociale** » en invitant...seulement les élus vendéens (Source ministère de la santé)

On se demande de quoi ont peur ces gestionnaires de nos cotisations, pour vouloir ainsi éviter de débattre avec les salariés, les syndicats, les usagers, de ce qu'il faudrait faire **pour promouvoir les valeurs de solidarité de la SECU?**

Nous allons demander officiellement à la direction Vendéenne de la SECU 85 de créer un espace public pour l'organisation d'**un vrai débat sur les objectifs, le financement, la gestion démocratique** de la SECU.

Vous ne souhaitez plus recevoir notre lettre.

Ecrivez nous : [lettre.adsp@gmail.com](mailto:lettre.adsp@gmail.com)

Vous connaissez des personnes qui seraient intéressées par notre lettre et l'action de notre association, transmettez nous leur adresse Email « [lettre.adsp@gmail.com](mailto:lettre.adsp@gmail.com) »

### Bulletin d'adhésion

Association d'usagers pour la Défense du Service Public du pays de Luçon

Nom :

Prénom

Adresse postale

Mail

Cotisation annuelle : 11 € pers seule 16,50 € couple adhésion de soutien 20 – 30 – 50- et plus :

Par Chèque à l'ordre de ADSP Courrier : ADSP Forum des associations 6 rue St Mathurin 85400 Luçon